

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01369 Numéro SIREN : 829 913 722 Nom ou dénomination : A2CH
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2020 sous le numéro de dépôt 3579

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3579

Déposant :

Nom/dénomination : A2CH

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 829 913 722

N° gestion : 2017 B 01369



Handwritten signature or mark.

A2CH

10 Ter Allée Berraute

64600 ANGLET

Exercice clos le : 30 juin 2019



Copie certifiée conforme au Original.

Albert Lopez
Président.

SARL CHEVALÈRE EXPERTISE COMPTABLE - www.chevalere.com - RCS PAU 489 542 332 - TVA intracom. : FR6048954233200015
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables d'Aquitaine - SARL d'expertise comptable au capital de 313.000 euros

A.C

SOMMAIRE

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
IMPRIMES FISCAUX	14
Réel simplifié	15

A.L

*Copie certifiée conforme à
l'original.*

A. L. LÉVESQUE



TL

COMPTES ANNUELS

A.L

*Copie certifiée conforme
à l'original.*
A. LOPEZ 3/29



TL

ATTESTATION

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

A2CH

Pour l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 25/07/2017, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	110 317 €
Chiffre d'affaires	68 078 €
Résultat net comptable	41 184 €

Fait à BILLERE,
Le 10/10/2019.

Nicolas POUDGE,
Expert-comptable.

*Copie certifiée conforme
à l'original.*
Albert Lorez

14/05/2019 11:08:11

Mission de présentation des comptes annuels - Norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables

4/29

A-L



Handwritten signature or mark.

BILAN - ACTIF

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ACTIF

	Valeurs nettes au 30/06/19	Valeurs nettes au 30/06/18	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	1 634	2 228	-593	-27
Autres immobilisations corporelles	249	519	-271	-52
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	40	40		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	230		230	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 153	2 787	-634	-23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	11 618	7 616	4 001	53
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	21 560	14 889	6 671	45
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	4 451		4 451	
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	69		69	
Autres créances (3)	12		12	
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	69 809	30 810	38 999	127
Charges constatées d'avance(3)	646	627	19	3
TOTAL ACTIF CIRCULANT	108 164	53 942	54 222	101
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	110 317	56 729	53 588	94

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

copie certifiée conforme
à l'original.

Albert Kowal
5/29



T/C

BILAN - PASSIF

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PASSIF

	Valeurs au 30/06/19	Valeurs au 30/06/18	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 507		1 507	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	28 625		28 625	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	41 184	30 132	11 052	37
SITUATION NETTE	76 317	35 133	41 184	117
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 316	35 132	41 184	117
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	12 995	11 256	1 739	15
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	646		646	
Fournisseurs, factures non parvenues	402		402	
Dettes fiscales et sociales	7 475	5 393	2 082	39
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 711		1 711	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	10 772	4 948	5 824	118
TOTAL DETTES	34 001	21 597	12 404	57
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	110 317	56 729	53 588	94
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	34 001	21 597		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Copie certifiée conforme
à l'original.

Albert Lopez

6/29



T/C

DETAIL DES COMPTES

*Copie certifiée
conforme à l'original.*

Albert LORIER

9/29

AL



TL

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Installations tech., matériel et outillages indus.

Matériel industriel

Amort matériel industriel

Autres immobilisations corporelles

Mat de bureau & mat informatiq

Amort mat bureau informatique

Immobilisations financières (2)

Participations

Titres de participat - actions

Autres immobilisations financières

Depot cautionnements verses

Cautionnements verses

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

En cours de production (biens et services)

En-cours de product de service

Créances (3)

Clients (3)

Clients Factures à établir (3)

Créances fiscales et sociales (3)

Tva deductible abs

Tva s/fact non parvenues

Fournisseurs débiteurs

Débiteurs divers (3)

Disponibilités

Crc 87016166470

Charges constatées d'avance (3)

Charges constatees avance

TOTAL ACTIF CIRCULANT

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs nettes au 30/06/19	Valeurs nettes au 30/06/18	Variation en valeur	en %.
Installations tech., matériel et outillages indus.	1 634	2 228	-593	-27
<i>Matériel industriel</i>	2 846	2 846		
<i>Amort matériel industriel</i>	-1 211	-618	-593	-96
Autres immobilisations corporelles	249	519	-271	-52
<i>Mat de bureau & mat informatiq</i>	812	812		
<i>Amort mat bureau informatique</i>	-564	-293	-271	-92
Immobilisations financières (2)				
Participations	40	40		
<i>Titres de participat - actions</i>	40	40		
Autres immobilisations financières	230		230	
<i>Depot cautionnements verses</i>	30		30	
<i>Cautionnements verses</i>	200		200	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 153	2 787	-634	-23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En cours de production (biens et services)	11 618	7 616	4 001	53
<i>En-cours de product de service</i>	11 618	7 616	4 001	53
Créances (3)				
Clients (3)	21 560	14 889	6 671	45
Clients Factures à établir (3)	4 451		4 451	
Créances fiscales et sociales (3)	69		69	
<i>Tva deductible abs</i>	2		2	
<i>Tva s/fact non parvenues</i>	67		67	
Fournisseurs débiteurs	12		12	
Débiteurs divers (3)				
Disponibilités	69 809	30 810	38 999	127
<i>Crc 87016166470</i>	69 809	30 810	38 999	127
Charges constatées d'avance (3)	646	627	19	3
<i>Charges constatees avance</i>	646	627	19	3
TOTAL ACTIF CIRCULANT	108 164	53 942	54 222	101
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	110 317	56 729	53 588	94

Copie certifiée conforme à
l'original.

Albert LOHER

10/29



BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PASSIF

	Valeurs au 30/06/19	Valeurs au 30/06/18	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Capital	5 000	5 000		
Réserves				
Réserve légale	1 507		1 507	
Reserve legale	1 507		1 507	
Report à nouveau	28 625		28 625	
Report a nouveau solde credit	28 625		28 625	
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	41 184	30 132	11 052	37
SITUATION NETTE	76 317	35 133	41 184	117
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 316	35 132	41 184	117
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Groupe et associés	12 995	11 256	1 739	15
Cpt asso a. lopez	12 995	11 256	1 739	15
Fournisseurs	646		646	
Fournisseurs, factures non parvenues	402		402	
Dettes fiscales et sociales	7 475	5 393	2 082	39
Etat impot/benefices	4 225	5 318	-1 093	-21
Tva a decalsser	967	75	892	
Tva coll prest serv 20 %	2 283		2 283	
Autres dettes	1 711		1 711	
Clients - autres avoirs	1 300		1 300	
Debours dreal	411		411	
Produits constatés d'avance	10 772	4 948	5 824	118
Produits constates d'avance	10 772	4 948	5 824	118
TOTAL DETTES	34 001	21 597	12 404	57
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	110 317	56 729	53 588	94
(1) Dont à moins d'un an	34 001	21 597		

Copie certifiée conforme à
l'original

Albert Lopez

11/29

Mission de vérification des comptes (société) - Vérification effectuée par le professionnel de l'expertise comptable



Handwritten signature/initials

IMPRIMES FISCAUX

Copie certifiée
conforme à l'original.

Albert LECHE

14/29

A.L

N° 11084* 20

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/18	et clos le	30/06/19	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A2CH 10 Ter Allée Berraute 64600 ANGLET			
SIRET 8 2 9 9 1 3 7 2 2 0 0 0 2 3		Mél : albert.lopez@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Ingénierie, études techniques Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *	Bénéfice imposable à 28 %	12 197	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %
	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom / Adresse

N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
Cabinet CHEVALERE 6 avenue de Lons 64140 BILLERE			
Tél : 0559920233		Tél :	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :	
		Date : 10/10/19 Lieu : ANGLET	
		Qualité et nom du signataire : PRESIDENT ALBERT LOPEZ	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Copie certifiée conforme
au original.

Albert LOPEZ

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b											
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)								c											
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d											
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e											
								f											
								g											
								h											
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i											
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j											
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)											
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.													
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :													
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6										
1				2		3		4		5		6		7		8			
J DIVERS																			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																			
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																			
REMUNERATIONS								MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)								MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
								MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)								MVLT réalisée au cours de l'exercice											
								MVLT restant à reporter											

Copie certifiée conforme
à l'original.

Albert Lo Azz



Désignation de l'entreprise A2CH				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 10 Ter Allée Berraute				64600 ANGLET		
SIRET 8 2 9 9 1 3 7 2 2 0 0 0 2 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 13		
				Exercice N clos le 30/06/2019		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
					Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	3 658	030	1 775
	Immobilisations financières * (1)		040	270	042	270
	Total I (5)		044	3 928	048	1 775
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	11 618	052	11 618
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	26 011	070	26 011
		Autres* (3)	072	80	074	80
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	69 809	086	69 809
	Charges constatées d'avance*		092	646	094	646
	Total II		096	108 164	098	108 164
	Total général (I + II)		110	112 092	112	1 775
					110 317	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 000	
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	1 507	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		
	Report à nouveau			134	28 625	
	Résultat de l'exercice			136	41 184	
	Provisions réglementées			140		
Total I			142	76 316		
Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 048	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 12 995)			172	22 180	
	Produits constatés d'avance			174	10 772	
Total III			176	34 001		
Total général (I + II + III)			180	110 317		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie certifiée conforme à
l'original.

Albert Lapeyre

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : A2CH Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 846	442		444		446	2 846	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	812	472		474		476	812	
Immobilisations financières		480	40	482	230	484		486	270	
TOTAL		490	3 698	492	230	494		496	3 928	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	618	532	593	534		536	1 211
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	293	562	271	564		566	564
TOTAL		570	911	572	864	574		576	1 775

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copie certifiée conforme
à l'original.19/29
Alban L...

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A2CH						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775						
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
7									
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD									780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits imputés		983		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits reportables		984		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380		
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	4 829	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	1 229	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

copie certifiée conforme
à l'original.

20/29

Albert Lopez



Désignation de l'entreprise : A2CH		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2018		et clos le : 30/06/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Copie certifiée conforme
à l'original

21/29
Alain L...

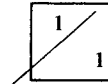


(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2019

N° SIRET

8 2 9 9 1 3 7 2 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A2CH

ADRESSE (voie)

10 Ter Allée Berraut

CODE POSTAL

64600

VILLE

ANGLET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) SASU Nom patronymique LOPEZ Prénom(s) ALBERTNom marital LOPEZ % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 500.00Naissance : Date 22/02/1968 N° Département 64 Commune ORTHEZ Pays FranceAdresse : N° 2 Voie Route de CastillonCode Postal 64370 Commune ARTHEZ-DE-BEARN Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

Copie certifiée conforme
à l'original.

22/29

Albert LOPEZ

A.L





Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2019



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

N° SIRET : 82991372200023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2CH

ADRESSE (voie) 10 Ter Allée Berraute

CODE POSTAL 64600

VILLE ANGLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Copie certifiée conforme
à l'original.

23/29

Albert Lavez



Désignation de l'entreprise A2CH
Numéro de siret 82991372200023

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Montant
CLTS FACT A ETABLIR	4 451
Total des produits à recevoir	4 451

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

*Copie certifiée conforme
à l'original.*

[Signature]

24/29

Albert Lepout



[Signature]

Désignation de l'entreprise A2CH
Numéro de siret 82991372200023

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Montant
FURNIS. FACT NON PARVENUES	402
Total des charges à payer	402

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

*Copie certifiée
conforme à l'original*

25/29

Albert Lopez



AL

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
MMA 3°T2019 CCA MMA 3°T2019 CCA			646		
Total des charges constatées d'avance			646		

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

*Copie certifiée
conforme à l'original.*



26/29

Albert LOPEZ

Désignation de l'entreprise A2CH
Numéro de siret 82991372200023

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			10 772		
Total des produits constatés d'avance			10 772		

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

*Copie certifiée
conforme à l'original.*

27/29

Albert LORET



**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
A2CH 10 Ter Allée Berraute 64600 ANGET	82991372200023	7112B
		Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	50 317
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

*Copie certifiée conforme
à l'original.*

28/29

Albert LAURE



Désignation de l'entreprise A2CH

Numéro de siret 82991372200023

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	38 120
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	12 197
Bénéfice soumis au taux normal à 33 1/3 %	0
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	50 317

Copie certifiée conforme à
l'original. 29/29
Albert LOPEZ



T/C

A2CH

SASU au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 Ter Allée Berraute 64600 ANGLET
RCS n°829913722- RCS BAYONNE

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 13/12/2019

- **Décision N° 2 - Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 41 184.15 Euros formant un résultat affectable de 41 184.15 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 41 184.15 Euros;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Fait à
Le 13/12/2019

La Présidence de séance
ALbert Lopez



A2CH

SASU au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 Ter Allée Berraute - 64600 ANGLET
RCS n°829913722- RCS BAYONNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019

Le 13 décembre 2019, à 17 h 00, le soussigné SASU LOPEZ ALBERT, associé unique de la société A2CH dont le siège social est situé au siège social, a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par Albert Lopez.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Le texte des décisions soumises à l'assemblée.

Le Président rappelle à l'assemblée l'ORDRE DU JOUR :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30/06/2019.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération de la Présidence.
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

A-L



Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30 juin 2019

L'associé unique, après avoir établi le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 41 184.15 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du même Code.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 41 184.15 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 41 184.15 Euros, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

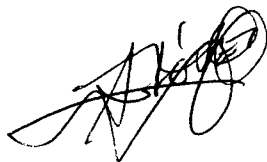
- Au report à nouveau pour 41 184.15 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, l'associé unique prend acte qu' il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associé unique du 13/12/2019.

Signature de la Présidence :

SASU LOPEZ ALBERT



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Du 01/06/17 Au 30/06/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	68 078	100	46 618	100	21 460	46
<i>Prestation de service fr 20%</i>	21 044	31	13 813	30	7 232	52
<i>Prestation intracommunautaire</i>	41 821	61	30 827	66	10 995	36
<i>Frais refactures</i>	728	1	933	2	-205	-22
<i>Frais refactures intra</i>	4 485	7	1 046	2	3 440	329
dont à l'exportation :	62 865					
Montant net du chiffre d'affaires	68 078	100	46 618	100	21 460	46
Production stockée	4 001	6	7 616	16	-3 614	-47
<i>Travaux en cours</i>	4 001	6	7 616	16	-3 614	-47
Autres produits	3		1		3	453
<i>Prod divers de gest courante</i>	3		1		3	453
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	72 082	106	54 235	116	17 848	33
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	20 188	30	17 874	38	2 314	13
<i>Ach s/t etudes prest services</i>	702	1			702	
<i>Four pt equip. outillage</i>			58		-58	-100
<i>Petits outillages</i>			345	1	-345	-100
<i>Fournitures administratives</i>	912	1	1 435	3	-523	-36
<i>Locat.materiel transports</i>	211				211	
<i>Maintenance</i>	246		254	1	-8	-3
<i>Multirisques</i>	2 508	4	2 582	6	-74	-3
<i>Frais colloques semin confer</i>			224		-224	-100
<i>Honoraires comptables</i>	1 995	3	1 950	4	45	2
<i>Honoraires juridique</i>	290		2 100	5	-1 810	-86
<i>Autres honoraires</i>			100		-100	-100
<i>Frais d'actes & contentieux</i>	46		594	1	-548	-92
<i>Voyages et déplacements</i>	1 956	3	474	1	1 483	313
<i>Ik a.l.</i>	8 008	12	5 846	13	2 162	37
<i>Missions</i>	1 322	2	527	1	795	151
<i>Receptions</i>	162		98		64	65
<i>Affranchissements</i>	764	1	284	1	481	169
<i>Telephone portable et internet</i>	872	1	771	2	101	13
<i>Services bancaires & assimilés</i>	192		233		-41	-18
Impôts, taxes et versements assimilés	191				191	
<i>Cet-cotisation fonciere entrep</i>	191				191	
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	864	1	911	2	-47	-5
<i>Dot amort s/immo corporelles</i>	864	1	911	2	-47	-5
Autres charges	523	1			523	
<i>Redevance dreal</i>	521	1			521	
<i>Char div-gestion courante</i>	1				1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 766	32	18 785	40	2 981	16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	50 317	74	35 450	76	14 867	42
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	1					67
<i>Produits financiers</i>	1					67

Copie certifiée conforme
à l'original.

Alain LORIER
12/29

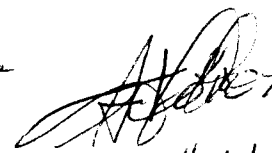
COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

A2CH - A2CH

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Du 01/06/17 Au 30/06/18	% CA	Variation en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1					67
Charges financières						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	1					67
RÉSULTAT COURANT	50 317	74	35 450	76	14 867	42
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Impôt sur les bénéfices	9 133	13	5 318	11	3 815	72
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	<i>9 133</i>	<i>13</i>	<i>5 318</i>	<i>11</i>	<i>3 815</i>	<i>72</i>
TOTAL DES PRODUITS	72 083	106	54 235	116	17 848	33
TOTAL DES CHARGES	30 899	45	24 103	52	6 796	28
Bénéfice ou Perte	41 184	60	30 132	65	11 052	37

Copie certifiée conforme
à l'original.


Albert Leizer